

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 089/2026

A LA SOCIETE SAFRIMEX Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux d'aménagement et bitumage de la RN1, tronçon Mbuji-Mayi Village Katende (30km) dans la province du Kasai-Oriental, conclu avec l'Office des Routes, pour un montant total hors taxe dollars américains soixante-six millions deux cent vingt-sept mille trois cent trente-six (USD 66 227 336) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre cent soixante-trois mille cinq cent nonante-et-un, trente-six centimes (USD 463 591,36), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 30/04/2026



Directeur Général

0000089